



Nicolas GAUTHIER  
Bernard JACQUEMOT  
Jean PICARD

**CENTRE SOCIO CULTUREL  
DE FOREZ EN LYONNAIS**

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Siège social** : 11 rue Claude Protière  
42140 CHAZELLES SUR LYON

N° SIRET : 407 879 618 00012

**RAPPORTS DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**sur l'exercice clos  
le 31 décembre 2014**



CPJA  
www.cpja.fr • cpja@cpja.fr  
41 Rue Etienne Dolet • 69170 TARARE  
102 Rue Garibaldi • 69006 LYON  
Tél. 04 74 63 25 12 • Fax 04 74 05 08 44  
SAS au capital de 180 000 € • 343 235 693 RCS Villefranche - Tarare

Comptabilité  
Audit  
Conseil  
Gestion  
Social  
Fiscalité  
Juridique

Paies & Charges sociales  
Contrats de travail  
Retraite & prévoyance  
Tableau de bord  
Création d'entreprise  
Evaluation  
Prévisionnel d'activité



(cpja)<sup>a</sup>

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Nicolas GAUTHIER  
Bernard JACQUEMOT  
Jean PICARD

## CENTRE SOCIO CULTUREL DE FOREZ EN LYONNAIS

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

**Siège social :** 11 rue Claude Protière  
42140 CHAZELLES SUR LYON

-----  
N° SIRET : 407 879 618 00012  
-----

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2014**



CPJA  
www.cpja.fr • cpja@cpja.fr  
41 Rue Etienne Dolet • 69170 TARARE  
102 Rue Garibaldi • 69006 LYON  
Tél. 04 74 63 25 12 • Fax 04 74 05 08 44

Comptabilité  
Audit  
Conseil  
Gestion  
Social  
Fiscalité

Paies & Charges sociales  
Contrats de travail  
Retraite & prévoyance  
Tableau de bord  
Création d'entreprise  
Evaluation

# CENTRE SOCIO CULTUREL DE FOREZ EN LYONNAIS

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

**Siège social :** 11 rue Claude Protière  
42140 CHAZELLES SUR LYON

-----  
N° SIRET : 407 879 618 00012  
-----

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

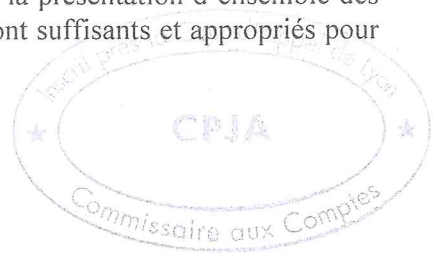
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2011, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels du CENTRE SOCIO CULTUREL DE FOREZ EN LYONNAIS tels qu'ils sont joints au présent rapport aux pages 3 à 8,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### I - OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.





Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les principes et méthodes comptables ainsi que les principales estimations sont fournis dans l'annexe.

- dans le cadre de notre appréciation, nous nous sommes assuré que le traitement comptable des opérations de l'exercice ainsi que les informations fournies dans l'annexe sont correctes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier, dans le rapport moral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

**FAIT A TARARE, le 15 mai 2015**

**Le Commissaire aux Comptes**

**CPJA**

**Nicolas GAUTHIER**  
Associé, Directeur Général



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Concessions, brevets, droits similaires	1 056	1 056		252	- 252
Autres immobilisations corporelles	16 210	13 417	2 794	4 461	- 1 667
Autres titres immobilisés	76		76	76	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>17 343</b>	<b>14 473</b>	<b>2 870</b>	<b>4 789</b>	<b>- 1 919</b>
. Personnel				23	- 23
. Autres	22 888		22 888	28 629	- 5 741
Disponibilités	74 984		74 984	80 280	- 5 296
Charges constatées d'avance	249		249	5 174	- 4 925
<b>TOTAL (II)</b>	<b>98 121</b>		<b>98 121</b>	<b>114 105</b>	<b>- 15 984</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>115 464</b>	<b>14 473</b>	<b>100 991</b>	<b>118 894</b>	<b>- 17 903</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation
	. Réserves	11 714	
. Résultat de l'exercice	-8 044	-834	- 7 210
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	605	2 116	- 1 511
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 275</b>	<b>13 830</b>	<b>- 9 555</b>
Provisions pour risques et charges	9 400	14 000	-4 600
<b>TOTAL (II)</b>	<b>9 400</b>	<b>14 000</b>	<b>- 4 600</b>
. Sur autres ressources	37 086	37 086	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>46 486</b>	<b>51 086</b>	<b>- 4 600</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	9 612	12 171	- 2 559
Autres	40 250	41 807	-1 557
Produits constatés d'avance	368		368
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>50 230</b>	<b>53 978</b>	<b>- 3 748</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>100 991</b>	<b>118 894</b>	<b>- 17 903</b>





## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	19 754		19 754	23 348	- 3 594	-15,39
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>19 754</b>		<b>19 754</b>	<b>23 348</b>	<b>- 3 594</b>	<b>-15,39</b>
Subventions d'exploitation			213 663	194 201	19 462	10,02
Cotisations			1 833	1 875	- 42	-2,24
Autres produits			1 160	78 626	- 77 466	-98,52
Reprise de provisions			4 600		4 600	N/S
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>221 256</b>	<b>274 702</b>	<b>- 53 446</b>	<b>-19,46</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>241 010</b>	<b>298 050</b>	<b>- 57 040</b>	<b>-19,14</b>
Autres intérêts et produits assimilés			322	876	- 554	-63,24
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>322</b>	<b>876</b>	<b>- 554</b>	<b>-63,24</b>
Sur opérations de gestion			3 976	9 013	- 5 037	-55,89
Sur opérations en capital			1 511	2 098	- 587	-27,98
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>5 486</b>	<b>11 112</b>	<b>- 5 626</b>	<b>-50,63</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>246 818</b>	<b>310 037</b>	<b>- 63 219</b>	<b>-20,39</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-8 044</b>	<b>-834</b>	<b>- 7 210</b>	<b>864,51</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>254 863</b>	<b>310 872</b>	<b>- 56 009</b>	<b>-18,02</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 191	2 851	- 1 660	-58,23
Autres achats non stockés			5 063	2 451	2 612	106,57
Services extérieurs			10 364	12 641	- 2 277	-18,01
Autres services extérieurs			42 507	42 172	335	0,79
Impôts, taxes et versements assimilés			3 257	6 252	- 2 995	-47,90
Salaires et traitements			136 509	114 921	21 588	18,79
Charges sociales			53 265	46 578	6 687	14,36
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements			2 558	2 577	- 19	-0,74
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				3 000	- 3 000	-100
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				37 086	- 37 086	-100
Autres charges			1	40 000	- 39 999	-100,00
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>			<b>254 715</b>	<b>310 529</b>	<b>- 55 814</b>	<b>-17,97</b>
Sur opérations de gestion			148	343	- 195	-56,85
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>			<b>148</b>	<b>343</b>	<b>- 195</b>	<b>-56,85</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>			<b>254 863</b>	<b>310 872</b>	<b>- 56 009</b>	<b>-18,02</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>254 863</b>	<b>310 872</b>	<b>- 56 009</b>	<b>-18,02</b>



## Annexes

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 100 991,12 €.

Le résultat net comptable est une perte de 8 044,21 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12 Février 2015 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.





## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 17 343 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 056			1 056
Immobilisations corporelles	16 867	639	1 295	16 210
Immobilisations financières	76			76
<b>TOTAL</b>	<b>17 999</b>	<b>639</b>	<b>1 295</b>	<b>17 343</b>

Amortissements et provisions d'actif = 14 473 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	804	252		1 056
Immobilisations corporelles	12 406	2 306	1 295	13 417
<b>TOTAL</b>	<b>13 210</b>	<b>2 558</b>	<b>1 295</b>	<b>14 473</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 056	1 056	0	1 ans
Materiel transport	6 502	5 115	1 386	de 3 à 4 ans
Mat.de bureau et informat	4 000	3 423	578	3 ans
Mobilier	5 708	4 879	830	de 5 à 10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>17 267</b>	<b>14 473</b>	<b>2 794</b>	

Etat des créances = 23 137 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	23 137	23 137	
<b>TOTAL</b>	<b>23 137</b>	<b>23 137</b>	

Produits à recevoir par postes du bilan = 22 888 €

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	22 888
<b>TOTAL</b>	<b>22 888</b>

Charges constatées d'avance = 249 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.





## Annexes (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves	12 549		834	11 714
Subventions d'investissement	2 116		1 511	605
Résultat de l'exercice	-10 119	10 119	8 044	-8 044
	4 546	10 119	10 389	4 275

Tableau de suivi des fonds dédiés

Subventions de fonctionnements affectées					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur les ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Don « les Fanfounets » à reverser	37 086				37 086
<b>TOTAL</b>	<b>37 086</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37 086</b>

Provisions = 9 400 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions pour risques & charges	14 000		4 600		9 400
<b>TOTAL</b>	<b>14 000</b>		<b>4 600</b>		<b>9 400</b>

Etat des dettes = 50 230 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Fournisseurs	9 612			
Dettes fiscales & sociales	39 735			
Autres dettes	515			
Produits constatés d'avance	368			
<b>TOTAL</b>	<b>50 230</b>			

Charges à payer par postes du bilan = 21 371 €

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	5 070
Dettes fiscales & sociales	15 786
Autres dettes	515
<b>TOTAL</b>	<b>21 371</b>

Produits constatés d'avance = 368 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## Annexes (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 22 888 €**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Divers produits a recevoir( 468700 )</i>	22 888
<b>TOTAL</b>	<b>22 888</b>

**Charges constatées d'avance = 249 €**

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges constatées d'avan( 486000 )</i>	249
<b>TOTAL</b>	<b>249</b>

**Charges à payer = 21 371 €**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourniss.fact.non parvenu( 408100 )</i>	5 070
<b>TOTAL</b>	<b>5 070</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Formation permanente cont( 428000 )</i>	700
<i>Dettes provisio.pour cong( 428200 )</i>	10 853
<i>Autr.charg.sociales a pay( 438600 )</i>	4 233
<b>TOTAL</b>	<b>15 786</b>

Autres dettes	Montant
<i>Divers charges a payer( 468600 )</i>	515
<b>TOTAL</b>	<b>515</b>

**Produits constatés d'avance = 368 €**

Produits constatés d'avance	Montant
<i>Produits constates d'avan( 487000 )</i>	368
<b>TOTAL</b>	<b>368</b>





(cpj)<sup>a</sup>

Expertise comptable et commissariat aux comptes

Nicolas GAUTHIER  
Bernard JACQUEMOT  
Jean PICARD

## CENTRE SOCIO CULTUREL DE FOREZ EN LYONNAIS

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

**Siège social :** 11 rue Claude Protière  
42140 CHAZELLES SUR LYON

-----  
N° SIRET : 407 879 618 00012  
-----

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Exercice clos le 31 décembre 2014**



CPJA  
www.cpja.fr • cpja@cpja.fr  
41 Rue Étienne Dolet • 69170 TARARE  
102 Rue Garibaldi • 69006 LYON  
Tél. 04 74 63 25 12 • Fax 04 74 05 08 44

Comptabilité  
Audit  
Conseil  
Gestion  
Social  
Fiscalité

Paies & Charges sociales  
Contrats de travail  
Retraite & prévoyance  
Tableau de bord  
Création d'entreprise  
Evaluation



# CENTRE SOCIO CULTUREL DE FOREZ EN LYONNAIS

Association régie par la Loi du 1er juillet 1901

**Siège social :** 11 rue Claude Protière  
42140 CHAZELLES SUR LYON

-----  
N° SIRET : 407 879 618 00012  
-----

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

**FAIT A TARARE, le 15 mai 2015**

**Le Commissaire aux Comptes**

**CPJA**

**Nicolas GAUTHIER**  
Associé, Directeur Général

